

AG de l'UNSS – 1^{er} juin 2018

DEBAT budget prévisionnel - Intervention Benoit HUBERT, SNEP-FSU

Réponse du SNEP-FSU au représentant du ministre, A.Grosse de la DGESCO, qui présente le très gros investissement de l'Education nationale à l'UNSS en rappelant qu'il faut ajouter la subvention des heures d'animations (forfaits AS), les IMPA des coordonnateurs de districts, les salaires et indemnités des cadres départementaux et régionaux de l'UNSS, etc.

M. Grosse, nous connaissons les difficiles négociations et tractations pour maintenir, voire augmenter, la subvention du MEN au sport scolaire dans le cadre d'un budget contraint. Tout en reconnaissant l'effort important qui est fait, je tiens à le relativiser. Hors salaires des cadres, cette subvention rapportée au nombre d'élèves licenciés représente un investissement de l'Etat de 2 euros 50 par élève... La hauteur des sommes ne doit pas nous tromper. Par ailleurs, le sport scolaire de second degré est une composante du service public d'Education. Dès lors, il ne me semble pas absurde que l'Etat investisse dans l'Education en donnant des moyens humains à son fonctionnement. Relever l'investissement fort de l'Etat dans les forfaits d'animation est un jeu bien connu de la cour des comptes qui régulièrement nous fait ce type de rapport...

Pour en venir à ce qui nous occupe : l'augmentation de 10% du prix du contrat que vous essayez de minimiser au regard de l'investissement de l'Etat. Je voudrais revenir sur une diapo présentée et la mettre en regard d'une autre. Dans le camembert général du budget, on voit indiqué que la part des familles (licences) représente 60% du budget et dans un autre, que la part animations et compétitions représente 62% du total... On peut donc en déduire que ce sont déjà les familles qui financent l'activité réelle de l'UNSS, ce n'est pas acceptable. Si on ajoute l'activité des AS, celle des districts, celle des départements puis des académies et enfin l'organisation des grands événements + 140 championnats de France (connaissez-vous beaucoup de fédérations qui organisent 140 championnats de France ?) + les activités internationales... cela fait beaucoup !!! Je pense que nous sommes au sein du l'UNSS en sur-activité et que cela ne peut durer parce que cela génère des difficultés notamment financières au sein des AS.

AG de l'UNSS – 1^{er} juin 2018 - débat budget prévisionnel 2018 – intervention SNEP-FSU

On entre dans un système ubuesque qui se mord la queue :

La sur-activité entraîne des difficultés financières qui s'accroissent pour les AS.

L'UNSS fait le choix d'augmenter de 10% le prix du contrat pour sauvegarder un modèle sportif et économique à bout de souffle et c'est le nombre d'AS en difficulté qui va augmenter.

Il faudra donc augmenter le fonds de solidarité...

L'édifice va s'écrouler, il est temps de changer de modèle sportif et économique.
